

ABONNEMENT.

**SAUMUR :**

Un an.	30 fr.
Six mois.	16 fr.
Trois mois.	8 fr.

**PARIS :**

Un an.	35 fr.
Six mois.	18 fr.
Trois mois.	10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;  
 A PARIS, chez DONGRELE et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;  
 EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;  
 BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c.
Reclamés.	30
Faits divers.	75

RESERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Avril 1881.

CAMPAGNE DE TUNISIE.

L'île de Tabarka a été occupée mardi 26, à 8 heures du matin. Quand le pavillon français a été arboré à la place du pavillon tunisien, la Galissonnière, qui venait de mouiller sur rade, et les autres bâtiments l'ont salué de trois cris de : Vive la République ! Les musiques ont joué la Marseillaise.

La Calle, 26 avril, matin.

Après le bombardement, le capitaine de vaisseau Lacombe a fait toute la nuit éclairer l'île à la lumière électrique, et les troupes ont pu débarquer ce matin. Quand le pavillon français a été arboré sur le château, les bâtiments mouillés sur rade l'ont salué aux cris de : Vive la République ! et au chant de la Marseillaise. On se propose, si l'état de la mer le permet, de débarquer ce soir devant le fort de Bord-Djedid. Les Tunisiens qui occupaient Tabarka ont dû gagner la terre ferme par les bancs de sable qui sont entre l'île et le continent.

Les nouvelles parvenues, avant-hier au soir, au ministère de la marine annoncent que le débarquement des troupes françaises s'est opéré sans difficulté à Tabarka.

Le fort, complètement ruiné par nos obus, étant inhabitable, nos soldats ont dû camper dans l'île.

Les Tunisiens, auxquels s'étaient joints un certain nombre de Kroumirs, se sont retirés en bon ordre lorsque la position est devenue intenable.

Ils paraissent n'avoir éprouvé que peu de pertes.

Nous pouvons ajouter que le débarquement, malgré le mauvais état de la mer, a été opéré, à huit heures du matin, par un bataillon du 143<sup>e</sup> de ligne, deux bataillons du 88<sup>e</sup>, une section d'artillerie de montagne et une section du génie.

Une dépêche datée de Soukarrhas, 26 avril, soir, annonce que le général Logerot est entré à Kef sans résistance.

Le ministre de la marine a reçu hier matin une dépêche de Bône l'informant que le débarquement s'est accompli et que nos troupes occupent le Bord-Djedid de terre. Nos soldats ont incendié les villages Kroumirs situés sur la côte à l'embouchure de l'Oued Kébir. On aperçoit au loin dans cette vallée de nombreux rassemblements ennemis. Deux soldats tunisiens pris dans l'île ont été recueillis à bord.

Oran, 27 avril.

Les Ouled Sidi Cheikhs, conduits par Si Hamza, ont tenté, à la suite de l'assassinat de l'officier du bureau arabe de Géryville, un mouvement offensif contre ce poste. Mais les précautions prises ont déjoué leur dessein. Les agitateurs sont dès à présent isolés des tribus qu'ils espéraient entraîner. Tous les postes de la frontière sont couverts et des colonnes mobiles sont en marche contre les insurgés.

La Calle, 27 avril.

Les brigades Vincendon et Galland ont eu beaucoup à souffrir des pluies de la dernière nuit dont la violence a été inouïe. Malgré l'état du terrain dans lequel nos soldats

enfouaient jusqu'aux genoux, elles ont refoulé les Kroumirs qui ont fait une résistance énergique dans les engagements successifs qui ont eu lieu, car les positions ont été disputées une à une.

L'ennemi a éprouvé de grandes pertes.

Nous avons eu, au plus, trois ou quatre tués et une quinzaine de blessés. Des soldats et officiers tunisiens ont été trouvés parmi les morts.

La Calle, 27 avril.

Les troupes du général Ritter, zouaves et turcos, ont escaladé par les flancs une partie des monts Djebel-Haddadah, pendant que l'artillerie tirant de face les nettoyait des nombreux corps de Kroumirs qui les occupaient. L'ennemi a été refoulé dans la vallée de l'Oued-Djenan.

La Calle, 27 avril.

Le fort de Bord-Djedid situé sur le continent est occupé. Nos troupes ont débarqué vers l'embouchure de la rivière qui coule à l'est du fort et l'ont pris par le revers, au lieu d'escalader les falaises abruptes qu'il domine du côté de la Méditerranée.

Les Kroumirs qui occupaient les villages environnants ont tiré sur nos troupes, qui ont dû incendier leurs positions afin de les en déloger. L'ennemi s'est retiré plus avant dans la vallée.

(Agence Havas.)

On annonce que le gouvernement, très-ému des diverses insurrections qui éclatent dans le sud et l'ouest de l'Algérie, a nommé le général Sérès au commandement d'un corps de 16,000 hommes pour réprimer les troubles sur les frontières du Maroc.

Le général Osmont, ajoute-t-on, vient de quitter Alger pour se mettre à la tête des troupes qui doivent opérer vers le sud.

Le Midi républicain de Montpellier reçoit les dépêches suivantes :

Alger, 24 avril.

Nous prenons sur nous de garantir l'authenticité de la nouvelle suivante :

Les Arabes de Meniet-el-Haad, près d'Ahreville, province d'Alger, viennent de se mettre en révolte contre le gouvernement français. L'autorité du maire et du juge de paix est absolument méconnue par ces rebelles, dont la rage se traduit par de considérables incendies.

La division militaire va envoyer des troupes pour réprimer cette insurrection. On pense que, vu la minime importance de la tribu révoltée, ce sera chose facile.

Néanmoins, les Français qui vont dans ces parages, et dont plusieurs sont ici en touristes à l'occasion du congrès qui se tient à Alger, ont été sérieusement priés de ne pas s'avancer vers le sud. L'opinion générale à Alger est que, si par malheur nos troupes éprouvaient le moindre échec dans la campagne tunisienne, il y aurait sur tout le territoire de notre colonie une insurrection générale, et que les colons isolés seraient exposés aux plus graves dangers.

On espère que le gouvernement saura prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens de la campagne, qui ont plus à craindre que ceux des villes.

Tebessa, 25 avril.

Les tribus arabes soumises à la domination française, et qui ont hiverné dans le sud de la province de Constantine, remontent vers les hauts plateaux en ce moment. Elles accusent une fermentation qui règne dans l'extrême sud de la Tunisie, c'est-à-dire dans les oasis du Djérid (pays des dattes).

Dans ce foyer, l'agitation gagne les oasis reculées de Nefta, de Touzeur et de Tamerza. Les petites oasis françaises de Négrinne et de Ferkann, situées sur la frontière sud de la province de Constantine, ont subi le contre-coup de ce mouvement.

Les caïds des tribus émigrantes assurent que le fils d'Abd-el-Kader a pris la direction du mouvement en question. On se souvient que ce personnage tenta un soulèvement semblable en 1871 et dans la même région. Il fut pourchassé jusque dans le désert par une colonne commandée par le gé-

ral de Flogny qui dissipa les rebelles aux environs de Négrinne, en vue du Djebel-Madjour.

Ce qui donne plus de poids à ces nouvelles, c'est l'agitation extraordinaire des tribus pillardes des Chambâa, qui campent autour des oasis précitées. Les Chambâa servent d'entremetteur aux Ouled-Sidi-Cheicks et aux Touaregs. On sait quelle part ces derniers ont prise au guet-apens dont la mission Flatters a été victime. Les Chambâa ont déjà sur la conscience l'assassinat de M<sup>lle</sup> Tinne et de sa suite ; M<sup>lle</sup> Tinne est la voyageuse hollandaise si connue.

On déduira les conséquences et les causes de cette agitation en se représentant que les tribus du Djérid sont en communication continue avec les Kroumirs auxquels elles apportent régulièrement leurs dattes en échange de céréales.

L'Akhbar publie la lettre suivante :

Aïn-Temouchent, 20 avril.

Il circule ici des bruits effrayants au sujet des Arabes ; on les dit sur le point de se révolter. Les gendarmes ont saisi chez les Arabes armuriers environ quarante fusils que les Arabes avaient spontanément apportés à faire arranger.

Les gendarmes sont dans les tribus à se faire remettre les armes et les balles qui, paraît-il, ont été achetées ces jours-ci en quantités énormes.

Tous ces bruits, qui sont peut-être exagérés, ne laissent pas que d'être inquiétants, car il n'y a jamais de fumée sans feu. La population est très-inquiète, surtout à cause des 40 ou 50 habitants qui manquent à Aïn-Temouchent pour faire leurs treize jours à Tlemcen.

La cause de ce futur trouble est d'abord la misère, et ensuite cette effervescence provoquée chez tous les Arabes à la pensée que nous allons probablement (selon eux) avoir le dessous en Tunisie, et que, par suite et conséquence, ils pourront nous mettre à la porte de l'Algérie.

Le correspondant du Figaro télégraphie, le 23 avril, du camp de Roum-el-Souk, où sont, depuis jeudi, le général Fergemol, commandant en chef, et son état-major :

« Après la retraite on put voir, sur les sommets des montagnes tunisiennes, s'allumer de nombreux feux qui s'éteignirent ensuite au bout de quelques instants. On se garde aussi là-haut. Ce sont les signaux à l'aide desquels les Kroumirs et les Beni-Mazen correspondent entre eux et donnent aux tribus voisines des nouvelles du camp français.

« Le matin, vers huit heures, est arrivée, sur les hauteurs des Beni-Mazen, l'avant-garde du corps tunisien commandé par Si-Selim, ministre de la guerre. Le gros de ses troupes doit rejoindre dans la journée son avant-garde.

« Le tout est composé d'un peu plus de deux mille hommes, avec quelques canons. Ils campent à environ trois kilomètres de notre camp, et on peut, avec une lorgnette, les distinguer facilement.

« Le frère du Bey de Tunis, ou Bey du camp, doit arriver bientôt avec des troupes tunisiennes ; et l'on sait par des espions qu'il campe aujourd'hui à El-Mana, situé à une quinzaine de kilomètres d'ici, en plein territoire kroumir.

« Quant à notre armée, elle n'a pas bougé encore. Ce sont les bagages qui sont la cause des retards. Elle ne peut cependant tarder à entrer en Tunisie. Car, si l'armée régulière tunisienne se sentait assez forte pour battre les Kroumirs et si elle nous jouait la niche d'y réussir avant que nous fussions prêts, notre situation vis-à-vis de l'Europe serait absolument ridicule.

« Une pareille faute serait en grande partie imputable au régime civil dont M. Grévy a libéralement doté l'Algérie. Il faut en Algérie une autorité absolue, même sans limite, pour gouverner les indigènes, et ceux qui prétendent le contraire ne connaissent pas le caractère musulman.

» On a commis une faute impardonnable en leur donnant le régime civil ou droit commun français. La preuve en est chaque jour plus manifeste. En effet, lorsque l'autorité civile a voulu réquisitionner dans les tribus des mulets et des convoyeurs indigènes, plusieurs tribus s'y sont formellement opposées et leurs chefs ont dit impudemment, mais avec raison à nos administrateurs :

« Maintenant que nous sommes dans le droit commun, dites-nous quelle est la loi qui vous permet de réquisitionner nos bêtes, et si vous voulez assimiler cette réquisition arbitraire à la loi que vous avez en France sur la conscription des chevaux ?

» Dites-nous du moins quelle est la loi qui nous force, nous Arabes soumis au droit commun français, à nous faire tuer pour vous, soit en accompagnant nos bêtes en qualité de convoyeurs, soit en qualité de cavaliers auxiliaires ?

» Nous sommes loin de la frontière tunisienne. Nous habitons les environs de Philippeville ou de Constantine. Jamais nous n'avons eu de relations avec les Tunisiens, et il ne nous plaît pas d'aller nous faire tuer pour les Français ou pour les tribus voisines des Kroumirs. »

» Tel a été le langage tenu à l'un de nos administrateurs civils, par les chefs indigènes de sa circonscription.

» L'administrateur ne put rien répondre à de si justes raisons, et revint chez lui sans avoir pu réquisitionner un seul mulet.

» Aussi le général en chef, n'ayant pas le nombre de mulets nécessaires pour transporter les bagages de l'armée, est-il forcé d'attendre ; mais, pendant ce temps, les événements, loin de l'attendre, marchent rapidement. On s'efforcera sans doute de cacher la vérité, mais tenez bien tout ceci pour absolument certain.

» Le gros des troupes tunisiennes, commandées par Si-Selim, débouche d'un défilé des montagnes des Beni-Mazen. Il vient de former son camp qui est installé d'une façon magnifique, comme pour une parade. Il comprend quatre-vingts tentes énormes, qui doivent contenir chacune environ de vingt-cinq à trente hommes. Celle du milieu est un véritable monument. Elle est occupée par Si-Selim et son état-major.

» On peut en conclure que l'armée tunisienne, qui n'a pas de chaussures, a les plus belles tentes du monde. »

Le Progrès militaire a reçu de Berlin une correspondance dont nous détachons le passage suivant :

« Je manquerais à mon devoir si je ne vous signalais pas la pointe de raillerie avec laquelle les officiers allemands vous accueillent quand on leur parle des affaires de Tunisie. Vous avez lu les articles et les correspondances de nos principaux journaux sur les talonnements qu'on a mis en France à constituer le corps expéditionnaire. Mais les critiques, dont cette opération est l'objet dans la presse, ne sont rien à côté de celles qu'on entend dans les cercles militaires. Là, point d'atténuation au jugement sévère que l'on porte sur la manière dont est composé le corps expéditionnaire, sur la faiblesse de vos effectifs. »

« Je ne veux pas me montrer trop dur et je me borne à vous indiquer ce qui se dit ici tout haut sur l'état organique de l'armée française. On sait très-bien que tout a été préparé chez vous pour une guerre avec

l'Allemagne. Mais on s'étonne que vous n'avez rien fait en vue d'une campagne connexe qui pourrait bien avoir lieu. Si, par exemple, c'est là une hypothèse toute problématique, les affaires de Tunisie semblaient au cabinet de Berlin une occasion propice à ses desseins ultérieurs, il commencerait sans doute par vous jeter l'Italie sur les bras avant d'intervenir personnellement. La France serait alors prise en flagrant délit de dislocation de plusieurs corps d'armée et même de divisions de cavalerie indépendante, ce qui est plus grave. Voilà ce qui se dit tout haut.

« Ce n'est un mystère pour aucun officier d'état-major allemand qu'en cas de guerre, le 19<sup>e</sup> corps qui occupe l'Algérie se doublerait, pour envoyer la moitié de ses troupes sur le continent et maintenir, avec l'autre moitié, l'ordre dans votre grande colonie africaine. On sait aussi que chacune de ces moitiés du 19<sup>e</sup> corps est égale en force de toutes armes à chacun des 18 autres corps d'armée française. On est donc en droit de se demander pourquoi l'état-major général de Paris n'a pas saisi l'occasion inespérée d'expérimenter le système préparé en vue d'une guerre européenne, en mobilisant tout ou partie du 19<sup>e</sup> corps seul, au lieu d'appeler à son aide des fractions désagrégées de cinq ou six corps d'armée de la métropole ? »

« A-t-il craint de porter un trop grand trouble dans la colonie d'Algérie en mobilisant son corps d'armée ? Cette appréhension n'aurait pas dû être prise en considération ; car ce sont surtout les affaires tunisiennes qui sont en jeu et les troupes d'Algérie devaient et pouvaient y suffire. Non que la France ne puisse ni doive s'en désintéresser sans doute, mais parce qu'il semble qu'elle ne doit ni prodiguer ni gaspiller en détail ses forces sur un point, alors qu'elles peuvent être toutes nécessaires ailleurs. »

« Il ressort, pour tous les esprits clairvoyants, un vice fondamental de l'expérience incohérente de mobilisation que la France est en train de faire, c'est que vous n'êtes pas suffisamment préparés à faire face aux dangers qui peuvent surgir sur toutes vos frontières, mais seulement en vue d'une guerre avec l'Allemagne et, subsidiairement, avec l'Italie. C'est ce que, sauf peut-être la *Gazette de Cologne*, tout le monde militaire allemand est en train de constater. »

## Chronique générale.

M. Emile de Girardin vient de mourir.

Il y a dix jours que l'illustre publiciste avait été frappé d'une première attaque d'hémiplegie. Une amélioration s'était pourtant manifestée, et depuis trois jours on espérait. Avant-hier, une seconde attaque plus violente terrassa le malade ; il put encore demander des nouvelles de la guerre, puis le râle le prit. Il rendait le dernier soupir hier matin à 8 heures 1/2.

— On annonce également la mort du général Benedek, qui commandait l'armée autrichienne à Sadowa.

Une dépêche de Munich, que nous avons donnée hier, annonce que le général Von der Tann est mort le 25 avril, à Moran (Tyrol), âgé de 66 ans. En 1866, il fut chef d'état-major général du feld-maréchal prince Charles de Bavière et avait été nommé, en 1869, au commandement général de Munich. A l'ouverture des hostilités contre la France en 1870, il commandait le 4<sup>e</sup> corps bavarois, compris dans la 3<sup>e</sup> armée, sous les ordres du prince royal de Prusse. Il surprit, à Beaumont, le 5<sup>e</sup> corps commandé par le général de Failly, et commanda l'attaque sur Bazailles. Après Sedan, il marcha sur la Loire et s'empara d'Orléans, qu'il dut évacuer ensuite, le 9 novembre 1870, à la suite du combat de Coulmiers. L'armée du prince Frédéric-Charles vint à son secours, et il put reprendre Orléans, qu'il pressura par de lourdes contributions de guerre. Rentré en Bavière, il avait conservé le commandement du 4<sup>e</sup> corps.

Les opérations en Tunisie sont commencées et l'opinion publique est fort inquiète. Savons-nous tout ce qui se passe, et le gouvernement, qui ne veut pas laisser parvenir les renseignements privés, communique-t-il bien tout ce qu'il sait ?

La presse de toute nuance commence à se faire l'interprète des appréhensions du public.

Beaucoup de journaux étrangers parlent déjà, les uns avec méfiance, les autres avec colère, des projets d'annexion qu'on nous suppose. Il ne faut pas que nous soyons suspectés de pareilles visées, qui éveilleraient bien vite des jalousies et peut-être des protestations.

La *République française* a publié un long article, fort solennel, pour annoncer notre entrée en campagne, « avec tous les éléments possibles de succès ». Elle célèbre « nos jeunes drapeaux qui vont recevoir pour la première fois le baptême du feu ».

Nous souhaitons avec elle des succès éclatants et surtout rapides. Mais nous souhaitons aussi que le gouvernement fasse quelque chose pour dissiper les soupçons de nos voisins, au sujet d'une annexion de la Tunisie, qui pourrait le lendemain servir de base ou de prétexte à des revendications étrangères.

L'Allemagne nous pousse avec trop d'enthousiasme à cette campagne pour que nous ne gardions pas une prudence extrême dans notre action.

Le vieux proverbe du *Timeo Danaos* est toujours bon à suivre en politique.

Le général d'Osmond, commandant à Alger, qui n'a pas voulu accepter les plans stratégiques de M. Gambetta par l'intermédiaire du général Farre, pour l'expédition de Tunisie, vient d'être appelé à Paris.

Le *Gaulois* a déjà annoncé que M. Gambetta devait aller à Elbeuf. Les journaux de Rouen confirment cette nouvelle. Le président de la Chambre ira, en effet, à Elbeuf ; il y prononcera un grand discours sur les questions ouvrières et douanières. Il sera accompagné non seulement de MM. Arnaud et Spuller, mais encore de M. Aillaud-Targé et de quelques autres notabilités de l'opportuniste.

L'attitude de la Suisse inspire de vives inquiétudes ; le prince de Bismarck est déterminé, même par les armes, à forcer la Suisse à ne plus accorder asile aux socialistes et aux nihilistes. On croit que ceci ne soit un nouveau danger pour la paix européenne, car la Suisse est déterminée à ne pas céder.

On lit dans le *Français* :

« Les personnes qui sont au courant des choses militaires sont stupéfaites de l'état où l'administration civile paraît avoir mis l'Algérie. En 1870, au moment où la guerre fut déclarée, la garnison de l'Algérie était de 38 bataillons et 36 escadrons ; 30 de ces bataillons et 26 de ces escadrons furent envoyés sur le Rhin. Ce furent ces troupes qui formèrent le corps engagé à Reischoffen. Or, aujourd'hui, avec une garnison égale à celle qui occupait en 1870 l'Algérie, il résulte des renseignements fournis par le ministère de la guerre que seulement 12 bataillons et 4 escadrons de l'armée d'Afrique font partie du corps de la Tunisie. Les résultats du gouvernement républicain sont-ils que l'état de l'Algérie est tel que les trois quarts du corps d'occupation soient nécessaires à maintenir notre autorité sur les populations arabes ? »

« Par suite de l'interception des dépêches adressées du théâtre des opérations militaires aux journaux français, le gouvernement sera informé longtemps avant le public des événements qui pourront se produire. Un journal radical, le *Citoyen*, de Paris, craint que quelques opportunistes ne profitent de ce qu'ils pourront savoir pour jouer à la Bourse. C'est là une supposition bien injurieuse et sans doute bien injuste. »

Le *Monde* où l'on s'ennuie, de M. Edouard Pailleron, a remporté lundi soir 25 avril un très franc et très légitime succès à la Comédie-Française.

C'est une étude excellente des salons sérieux, doctrinaires, où se brassent les réputations d'Académie, et où se donnent les places administratives de la France moderne. Les épisodes mis en scène ne sont

presque pas chargés ; bien que l'auteur se soit défendu de faire des allusions, les vrais noms du professeur Bellac et de la comtesse de Céran voltigeaient de bouche en bouche.

La nouvelle comédie obtiendra sans aucun doute une série de fructueuses recettes ; il y avait lundi au Théâtre-Français beaucoup de monde, du très-grand monde, et « le monde où l'on s'ennuie » était lui-même largement représenté.

M. Pailleron a donné là non-seulement sa meilleure pièce, mais encore la meilleure pièce de l'hiver.

Quand elles ont tant d'esprit, les comédies restent longtemps sur l'affiche.

Le *Figaro* annonce que la première représentation de la comédie nouvelle de M. Pailleron a obtenu un grand succès.

« A la bonne heure ! Voilà qui va mieux à l'esprit français que les lourdes et ennuyeuses divagations de M. Gambetta au Trocadéro. »

— « Comment ! tu veux être ministre ? — Dame ! pour ne pas me faire remarquer. »

Voilà un mot qui vaut, à lui seul, tous les discours politiques de ces derniers jours.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 avril.

La reprise s'accroît, sans prendre toutefois des proportions exagérées. On est à 120.40 et 120.50 sur le 5 0/0 ; l'amortissable fait 84.85.

L'action du Crédit foncier se maintient exactement dans ses cours d'hier. On cote 1,690. Les demandes en obligations communales 4 0/0 continuent à être fort actives. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 732.50.

L'obligation de la Société la Rente Mutuelle est l'objet d'achats fort suivis ; ce titre correspond à un portefeuille fort bien composé et dont l'importance s'accroît tous les jours.

Le Crédit Mobilier est fort bien tenu, les achats sont de plus en plus nombreux depuis l'assemblée générale du 14 avril. La Banque nationale est très ferme aux environs de 660. Le Crédit foncier maritime fait 620. On est à 270 sur les bons de l'Assurance financière. La Banque de Prêts à l'industrie est demandée aux environs de ses cours précédents.

La Société générale de Laiterie cote 595, les recettes s'élèvent à 279,933 fr., soit 886.155 fr. pour les trois premières semaines du mois d'avril. La Société augmente tous les jours son chiffre d'affaires.

Le Crédit Parisien est beaucoup mieux tenu, les achats du comptant ont rendu à ce titre toute sa fermeté.

L'action entièrement libérée de la Banque Européenne donne lieu à des négociations nombreuses, les achats sont fort avantageux.  
Nord, 1,800 ; Orléans, 1,340.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Conseil général.

Séance de mardi. — Le Conseil municipal de Saumur a demandé la création d'un bureau d'octroi dans la cour de la gare du chemin de fer d'Orléans. Le Conseil général émet un avis favorable.

Des subventions ont été accordées par M. le ministre de l'instruction publique en faveur des bâtiments scolaires, sur avis du Conseil général ou de la commission départementale. Communication du détail de ces subventions est donnée au Conseil.

La ville de Cholet reçoit 79,000 fr.

Voici les chiffres de notre arrondissement :  
Concourson, 4,000 fr. — Dampierre, 4,800 fr. — Lourdes-Rochementier, 8,000 francs.

Le *Phare de la Loire*, journal républicain, prétend que le ministre de l'instruction publique est résolu à réduire le temps des grandes vacances des lycées et des collèges, particulièrement à en retrancher le mois d'août.

*Théâtre de Saumur.* — Trois représentations successives doivent être données sur notre scène, dimanche, lundi et mardi, à l'occasion de la première réunion des courses de Verrie-Saumur, du Tir aux pigeons et du Rallye-Paper.

MONTREUIL-BELLAY.

Dans une chapelle attenante à l'église de cette ville, on voit exposée à la vénération des fidèles une statue de la Sainte-Vierge avec l'enfant Jésus, en bois massif, et haute d'un mètre environ.

Cette statue est chère à la piété du peuple, qui lui donne une origine de plusieurs siècles.

Or celle-ci, jeudi matin encore, était sur son piédestal, et dans la soirée ne s'y trouvait plus. L'enlèvement avait donc eu lieu en plein jour, quelque audacieux que puisse se faire ce fait.

Grande rumeur alors, comme bien on peut le penser, parmi les adorateurs et surtout parmi les adoratrices de la Madone.

Les recherches les plus minutieuses n'aboutirent à aucun résultat, lorsque, dans la journée de dimanche, cette statue fut trouvée à un kilomètre environ de l'église, près d'une fontaine, et sur le bord d'un chemin.

Elle avait été posée soigneusement sur un petit tertre avec ses attributs habituels, au nombre desquels figurent beaucoup d'ex-voto.

A cette nouvelle, un grand nombre de pieux fidèles, s'inspirant d'une pensée commune, se rendirent à l'endroit désigné.

La statue fut immédiatement dressée sur un brancard garni de fleurs, et portée processionnellement par de jeunes filles jusqu'à l'église, où elle occupa aujourd'hui sa place habituelle.

On se perd en suppositions sur ce singulier et mystérieux événement, d'autant plus que cette statue ne se trouvait pas, dit-on, quelques heures auparavant, dans l'endroit d'où elle a été rapportée.

La justice s'est empressée de rechercher l'auteur de ce scandaleux méfait.

Plusieurs personnes ont été interrogées. L'une d'elles, raconte-t-on, aurait fait preuve de son alibi ; une autre aurait également prouvé que l'empreinte de ses chaussures ne ressemblait en rien aux traces que l'on voyait encore sur le terrain ; pas une personne enfin n'aurait pu fournir quelque renseignement susceptible de mettre sur la trace du coupable.

Jusqu'à ce qu'il ait été découvert, les commentaires vont continuer leur train ; mais l'essentiel, pour les habitants de Montreuil, c'est d'être remis en possession de leur vénérée Madone.

En dehors de quelque illuminé, le coupable de cet acte impie ne peut être assurément que quelque grotesque plaisant ; aussi, MM. les marguilliers préposés à la garde des objets du culte agraiant-ils sagement en faisant sceller la Madone sur son piédestal. Par là, ils éviteraient le retour d'une semblable niche.

## CHRONIQUE SAUMUROISE.

L'ARCHE DU MOULIN-PENDU.

Les deux moulins à barques de la Croix-Verte.

(V. *Echo* des 5 septembre 1880, 7 février, 5 mars 1881.)

Les trois moulins à eau, qui ont animé le quartier des Ponts du bruit de leur rotation onduleuse, sont disparus des rives de la Loire sans qu'on ait signalé leur absence ; si n'était cette vieille appellation : *l'Arche du Moulin-Pendu* qui désigne le ponton situé en avant du castel de la reine de Sicile, ces moulins tomberaient dans l'oubli.

L'oubli serait regrettable ; si les trois moulins à eau ont été moins pittoresques au coup d'œil dans le paysage saumurois que les moulins à vent, ils y ont laissé un intérêt historique plus émuant que ces derniers qui sont leurs cadets en Occident.

Disons quelques mots de leur origine. Rome nous a fait connaître les moulins à eau, peu d'années avant l'ère chrétienne.

L'architecte Vitruve, contemporain de l'empereur Auguste, a décrit le premier cette invention nouvelle, ingénieuse, mais sans usage pratique en son temps.

Cet usage, il est vrai, était si rare que le naturaliste Pline, écrivant 60 ans après Vitruve, dans le premier siècle de notre ère, décrit encore le moulin à eau plutôt pour la curiosité de son mécanisme que sous le rapport de son utilité.

Il faut que nous arrivions au IV<sup>e</sup> siècle de J.-C. pour trouver des moulins à eau établis à Rome sur des ruissaux ou près des aqueducs ; on évitait de les placer sur la Tibre, de peur d'en gêner le cours navigable. Un grand événement, le siège de la Ville Éternelle par Vitigès, détermina cette dernière entreprise.

Elle est due au célèbre général Bélisaire, dont Marmonet a fait la légende plutôt que l'histoire. Enfermé dans Rome, il imagina de pourvoir à la subsistance de son armée et à celle des habitants, en installant des moulins à barques sur le fleuve.

Retenons ce précédent, nous le rappor-

cherons d'un fait local et contemporain d'un événement de notre siècle.  
Suivons en attendant la marche des moulins à eau de Rome en France.  
Les rois mérovingiens les y importèrent après la chute de l'empire romain; la loi salique en fait mention: les premiers apparurent sur le Rhône. Cela n'a rien qui puisse surprendre de la part de ces chefs francs; ils vivaient à l'instar des rois-pasteurs.  
Toutefois, les moulins à barques étant devenus embarrassants à la navigation du fleuve, on imagina de construire les moulins pendants.  
Ces derniers, au lieu d'être placés sur des barques, étaient établis, pour tout leur matériel, dans des logements bâtis sur une arche de pont; la roue, destinée à mettre en mouvement la meule, pendait seule sous l'arche, de façon à prendre par ses palettes le volume d'eau courante suffisant à lui donner l'impulsion.  
Cette innovation débarrassait ainsi, de tout obstacle, le lit des fleuves et des rivières.  
Au XV<sup>e</sup> siècle, un moulin pendant tournait sous l'arche qui a conservé son qualificatif défiguré: *pendu*.  
René d'Anjou passe pour en être l'auteur; ses goûts artistiques, champêtres et bienfaisants, l'avaient porté à créer cette machine, utile et agréable en même temps, à son castel inter-ligérien.  
Ce bon duc y jouait au roi-meunier, comme Marie-Antoinette à joué au XVIII<sup>e</sup> siècle à la reine-ferrière dans sa closerie de Trianon. Ces plaisirs, il faut le reconnaître, étaient fort innocents; ils témoignaient des mœurs douces de ces hauts personnages.  
Pour René d'Anjou, le moulin-pendant avait même un côté poétique qui convenait à son esprit chevaleresque.  
Très-porté vers l'étude des langues classiques, il avait appris une épigramme grecque dans laquelle Antipater de Thessalonique célébrait l'invention des moulins à eau. Réciter cette épigramme émaillée des fleurs de la mythologie, c'était, pour lui, plaire à Jeanne de Laval en flattant son sexe.  
« Femmes, disait-il, qui fatiguez vos bras à moudre le blé, reposez-vous; laissez les coqs vigilants chanter au lever de l'aurore, et dormez à votre aise. Ce que vous faisiez vos mains laborieuses, les Nymphes le feront, Cérès le leur a ordonné. Déjà elles obéissent, elles s'élançant jusqu'au haut d'une roue et font tourner un essieu; l'essieu, par les rayons qui l'entourent, fait tourner avec violence la masse pesante des meules qu'il entraîne. Nous voilà revenus à la vie heureuse, calme et facile de nos premiers pères; nous n'avons plus à nous inquiéter de nos repas, et nous allons jouir enfin sans peine des deux présents de Cérès. » (1).  
Quittons ce gracieux tableau de l'antiquité, ces aimables distractions du moyen âge, et retraçons la création, plus prosaïque, des deux moulins à barques de la Croix-Verte.  
Pour être moins ancienne, puisqu'elle ne remonte qu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, elle n'est pas moins saillante.  
Ces deux moulins à eau, comme ceux du général Bélièvre, procèdent de circonstances néfastes. Exposons-les:  
En 1815, les armées étrangères avaient une seconde fois envahi la France; des corps détachés occupaient la rive droite de la Loire; nos vieux ponts, barricadés, leur fermaient l'entrée de la ville vers la rive gauche.  
Un munitionnaire, M. Ouvrard, était chargé par le gouvernement de pourvoir à la subsistance de ces troupes; il se rendait à Saumur pour y faire les achats en blé, en farine, nécessaires à ces fournitures.  
Dans la diligence où il avait pris place, se trouvait M. Charles Maupassant, depuis maire de Saumur; les circonstances présentes devinrent bientôt le sujet de leur entretien.  
M. Ouvrard informa son interlocuteur du but de son voyage. Ce dernier, déclarant ses noms et qualités, offrit son entremise au munitionnaire: un marché fut conclu.  
Dans cette occurrence, une inquiétude traversa l'esprit sagace de M. Maupassant.  
Les moulins à vent se trouvant installés sur la rive gauche, pourrait-il recourir à leur service? N'y aurait-il pas danger à attirer l'ennemi de l'autre côté du fleuve, sous le prétexte d'aller quérir ses subsistances?  
Pour prévenir tout conflit, il imagina

d'établir sur le troisième bras de Loire les deux moulins à barques qui n'ont disparu que depuis la suppression de ce bras: ils étaient amarrés à l'ancien pont qui relie encore, aujourd'hui, le quartier de la Croix-Verte à celui de la Basse-Île.  
Par ce moyen, les soldats de la coalition reçurent leurs substances dans les limites de leurs cantonnements, la sécurité de la ville et des campagnes fut assurée.  
Ainsi qu'on en jugera par ce récit, l'établissement des deux moulins à barques de la Croix-Verte devait être inscrit dans l'histoire de Saumur; il y rapproche deux grands événements qui ont occupé le monde; il y met en parallèle, dans des conditions diverses, deux hommes, dont l'initiative en a conjuré les effets désastreux.  
PAUL RATOUIS.

### ANGERS.

Les journaux d'Angers annoncent la mort de M. le général Bonnetou, décédé hier matin, après quelques semaines d'une maladie que n'ont pu conjurer ni sa robuste constitution, ni les soins assidus dont il était l'objet.  
Nommé général de division, au commandement de Saint-Étienne, M. Bonnetou n'avait pu encore se rendre à son poste.  
M. le curé de Saint-Laud a été appelé à une heure du matin. Le général venait d'expirer.  
Une messe sera dite pour le repos de l'âme du défunt, à l'église Saint-Laud, demain vendredi, à neuf heures et demie précises.  
A dix heures et demie, le corps sera transporté à la gare.  
Le lendemain samedi, une cérémonie funèbre aura lieu à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.  
Le général Le Touleec est arrivé à Angers, où il a pris le commandement de la subdivision militaire. — Il a reçu, lundi, les visites réglementaires. Mardi, le général passait la revue des divers corps de la brigade.

### Tours.

Nous apprenons que le 2<sup>e</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> de ligne, qui tient garnison à Tours, a reçu hier l'ordre de départ pour l'Algérie.  
La 2<sup>e</sup> compagnie de ce même bataillon, casernée à Châtelleraut, rentre à Tours pour partir également.

**Champigny-le-Sec.** — La semaine dernière, à Champigny-le-Sec, le jeune Courault, domestique, était victime d'un horrible accident. Il gardait une pouliche dans les pascages, après s'être attaché la longe au bras, lorsqu'à un certain moment l'animal, effrayé, partit à fond de train en entraînant son gardien à sa suite. Relevé dans un état pitoyable, le pauvre enfant succomba peu de temps après.

### POITIERS.

Avant-hier, à 4 heures de l'après-midi, M. le général de division Japy a passé en revue le 125<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui était en tenue de campagne.  
Hier matin, à 4 heures 1/2, le 4<sup>e</sup> bataillon du 125<sup>e</sup> d'infanterie a été mobilisé sans que rien n'ait pu faire prévoir cette mesure.  
**Perrette**, sur sa tête ayant un pot au lait, Bien posé sur un coussinet, Prétendait arriver sans encombre à la ville.

Plus d'une de nos Perrettes poitevines pensait sans doute ainsi, dimanche matin, quand aux portes de la ville se présenta un commissaire de police qui invita nos laitières à venir faire analyser leur lait. De là grand émoi, car près d'une quarantaine durent soumettre à l'analyse le contenu de leur pot au lait.

Les laitières, on le sait, ont la langue bien pendue, et Dieu sait s'il s'est fait du tapage, dans la matinée de dimanche, aux abords de la place d'Armes! Hétons-nous de dire, à la louange des laitières poitevines, que pas une n'a été reconnue coupable d'avoir additionné son lait de la plus petite quantité d'eau! (*Journal de la Vienne.*)

### NIORT.

Le jeudi 42 mai prochain, à une heure, il sera procédé, par M. le préfet du département des Deux-Sèvres, à l'adjudication des travaux de pose et de fourniture de clôtures sur la partie de la ligne de Niort à Montreuil-

Bellay, qui est comprise entre Airvault et Montreuil-Bellay, sur une longueur de 38,434 mètres 86 cent.  
Ces travaux sont évalués comme suit:  
Travaux à l'entreprise: Fournitures et pose de clôtures, 56,000 fr.  
Somme à valoir, 4,000 fr.

### LE MANS.

Un vol important a été commis, paraît-il, au préjudice de M. le colonel de Verdière, à son domicile, rue Champgareau, au Mans.  
Des voleurs se sont introduits dans la maison en passant par le jardin, à l'aide d'une échelle.  
Ils ont ouvert la porte du corps de logis à l'aide de fausses clés.  
Ils ont alors forcé un meuble contenant de l'argenterie et se sont emparés d'un certain nombre d'objets.  
Dans une autre pièce, ils ont volé différents bijoux.  
Le coup semble avoir été exécuté par des individus étrangers au Mans. (*Journal du Mans.*)

### NANTES.

Les souscriptions de l'emprunt de 490,000 fr. à émettre par la ville de Nantes, en vertu de la loi du 3 janvier dernier, seront reçues au secrétariat général de la Mairie, le samedi 14 mai prochain, de neuf heures à quatre heures.  
— Lundi matin, on a retiré de la Loire, quasi de l'Hôpital, à Nantes, le cadavre du nommé Henri Le Guilloux, soldat au 64<sup>e</sup> de ligne. Le corps paraissait avoir séjourné assez longtemps dans l'eau.

### Nous lisons dans le Phare de la Loire:

« La lettre d'invitation suivante circulait, la semaine dernière, dans le monde artistique de Paris:

#### M

Monsieur et Madame Frédéric BAUGÉ ont l'honneur de vous faire part des NOCES D'OR de leurs père et mère, Monsieur et Madame Pierre BAUGÉ, Et vous prient d'assister à la Messe de Mariage qui sera célébrée en même temps que la Cérémonie du mariage de leur petite-fille, Mademoiselle Suzanne BAUGÉ, avec Monsieur Alfred LEBR, le samedi 23 avril prochain, à 11 heures précises, en l'église Notre-Dame-de-Vinennes (rue du Terrier).

» Indépendamment de cette circonstance particulière et touchante du mariage d'une aïeule et de sa petite-fille, la plupart de nos concitoyens seront heureux de considérer ce fait comme le digne couronnement de la longue carrière de M<sup>me</sup> Baugé en qualité de souffleur du théâtre Graslin; ils se souviendront de la fructueuse représentation donnée par Déjazet, pour libérer du service militaire M. Frédéric Baugé, son filleul, aujourd'hui artiste distingué et régisseur général d'un des principaux théâtres de Paris. »

### CONSEILS ET RECETTES.

**Destruction des limaces.** — Pour détruire les loches, limaces, etc., si multipliées par ce temps d'humidité, un de nos concitoyens enseigne la méthode suivante qu'il applique depuis longtemps chez lui avec plein succès.  
Il suffit de prendre des feuilles basses de choux, feuilles à moitié jaunies et sans valeur, et de les placer sur le sol dans les semis, massifs, carrés de légumes, etc. Le lendemain matin, des milliers de limaces sont ébriétés sous ces couvertures, et on en est maître. En passant les feuilles dans un baquet d'eau, ces animaux se détachent sans peine et les mêmes feuilles peuvent resserrvir.

Jetées dans un bassin, les limaces, loches, etc., alimentent les poissons.  
Avis aux amateurs.

### Faits divers.

On se souvient, dit l'*Émancipateur* de Cambrai, du terrible accident arrivé il y a dix-huit mois à l'un des fils de M. Flayelle-Motte, de Cambrai, qui fut tué par l'un de ses amis dans une partie de chasse.  
Un autre fils — le seul survivant de cinq, tous morts pleins de force et de santé — restait à M. et à M<sup>me</sup> Flayelle. C'était M. Edouard Flayelle, avocat. Ce jeune homme vient de mourir dans des circonstances analogues à celles dans lesquelles son frère lui-même a succombé.  
M. Edouard Flayelle se trouvait depuis quelque temps chez l'un de ses amis, M. Thiébaud, à Marengo d'Afrique.  
Le samedi 16, M. Thiébaud avait engagé à déjeuner M. F. L..., médecin et maire d'un village voisin.

Celui-ci avait déposé sur une table, dans la salle à manger, un revolver d'ordonnance, lequel revolver était chargé.  
Edouard se mit à examiner le revolver, le déchargea pour l'examiner et, l'ayant examiné, dit:  
— Je vais le recharger pour qu'il soit à votre disposition.  
Il rechargea l'arme devant lui, ce que, ayant fait, il dit: « Je mets votre revolver sur la cheminée. »  
M. F. L... n'avait-il pas vu recharger l'arme, ou la croyait-il déchargée? Dans tous les cas, il fut d'une imprudence inqualifiable, prit son revolver sur la cheminée pour en montrer la manipulation, fit jouer la gachette, un coup partit.  
Edouard dit: Monsieur, vous m'avez tué. — Mais ce n'est pas possible!.. il n'était pas chargé... je n'ai pas pu vous toucher?... Et Edouard: « Parfaitement, vous m'avez tué. »  
Il était deux heures de l'après-midi.  
Assis en face d'Edouard, M. Thiébaud s'était précipité affolé sur Edouard qui lui montra son gilet et sa chemise trouée juste au-dessous et un peu à droite du nombril. Lui seul avait conservé son sang-froid; il se leva, alla à sa chambre, se fit déshabiller. Les médecins appelés en toute hâte lui donnèrent leurs soins, mais une péritonite aiguë se déclara mardi, et jeudi, à trois heures et demie du matin, il expira entre les bras de son ami et de l'un de ses cousins-germains.

On écrit de Reims que le dompteur Bidel a failli être dévoré par son lion Sultan. Il n'a échappé à la mort que grâce à sa force musculaire et à son sang-froid.

LA POPULATION DU GLOBE. — La Gazette médicale de Saint-Petersbourg fait un curieux calcul de la mortalité du globe terrestre. L'Europe compte 309 millions d'habitants, l'Asie 804 millions, l'Afrique 499 millions, l'Amérique 85 millions et l'Océanie 4 millions et demi, total un milliard 421 millions. En prenant pour base la moyenne de la mortalité de la France, proportion comparative modérée, on obtient annuellement pour tout le globe terrestre 35 millions 693,000 cas de décès, ou 97,800 par jour. Le nombre des naissances serait de 104,800 par jour ou 70 par minute.

Un sous-préfet, en passant chez un maire de son arrondissement, lui demanda s'il a pris des mesures en cas de débordement des eaux.  
— Certainement, dit le maire avec la conscience du devoir accompli.  
Et il montre au fonctionnaire une série de petites boîtes toutes neuves.  
— Qu'est-ce que c'est que cela?  
— Des troncans pour recevoir les secours aux inondés.

Un réserviste regardait avec extase un dragon qui pansait son cheval dans la cour d'une auberge, tout fier d'être ainsi admiré.  
— Que vous voudriez bien être dragon? fit celui-ci en se rengorgeant.  
— Vou! reprit le pioupiou, mais que différemment j'aimerais mieux être cheval.  
— Et ce pourquoi non obstant?  
— Eh! parbleu! pour être bouchonné par un dragon.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

# REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants

(2) Anthologie grecque. (Jacobs, Leipzig, 1813.)

